



VILLE DE L'ISLE-ADAM

DÉCISION DU MAIRE N°51/2024

Objet : Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration des décors peints du chevet à l'Eglise Saint Martin.

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Vu l'absence de suite donnée au lot 4 relatif à la restauration de décors peints du marché n°22VT23 de travaux de construction d'un orgue à tuyaux avec réemploi et restauration d'éléments préexistants en 2022.

Considérant la nécessité de restaurer les décors peints du chevet de l'Eglise Saint Martin.

Considérant la proposition de la SARL ATELIER 27, 16 rue du Général Brunet – 75019 Paris, pour une mission de maîtrise d'œuvre comprenant les phases de mise à jour du Dossier de consultation des entreprises et analyse, Direction de l'exécution des travaux, Visa, Assistance au maître d'ouvrage pour la réception et Dossier des ouvrages exécutés.

Considérant que le montant de cette mission s'élève à 7 497,00€ HT soit 8 996,40€ TTC.

DÉCIDE

- **d'attribuer** la mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration de décors peints du chevet de l'Eglise Saint Martin à la SARL ATELIER 27, 16 rue du Général Brunet – 75019 Paris, selon les modalités exposées ci-dessus et pour un montant de 7 497,00€ HT soit 8 996,40€ TTC.
- **de signer** les pièces contractuelles correspondantes.

L'Isle-Adam, le 18 avril 2024,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20240418-51-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Mise en ligne le 19 avril 2024

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex, ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75
www.ville-isle-adam.fr